

RAPPORT DE LA RÉUNION RÉGIONALE PRIORITÉS SYNDICALES CONCERNANT LES ODD POUR UNE REPRISE DURABLE ET CENTRÉE SUR L'HUMAIN EN AFRIQUE

09 FÉVRIER 10H00-12H00 (HEURE DE BRUXELLES)

Accueil et ouverture

Le secrétaire général de la CSI Afrique, Kwasi Adu Amankwah, a ouvert la séance. Il a souligné que les ODD offraient aux syndicats des outils importants pour promouvoir une réforme des politiques économiques, afin de pouvoir investir dans des modèles durables et permettre aux travailleurs de l'économie informelle d'accéder à des emplois formels et décents, exempts de toute forme d'exploitation. Mamadou Diallo, secrétaire général adjoint de la CSI, a épinglé l'évolution positive dans l'attitude des responsables politiques mondiaux à la suite de la pandémie, étant aujourd'hui plus prompts à examiner les revendications des travailleurs en faveur d'un nouveau contrat social et à discuter des politiques pour l'emploi et la protection sociale.

Séance 1. Planter le décor des processus régionaux et mondiaux liés aux ODD.

Giulia Massobrio (CSI) a fait le point sur l'évolution des processus mondiaux et régionaux liés aux ODD et sur le rôle des syndicats dans ce cadre. Elle a souligné l'impact positif des syndicats dans ces processus, notamment la prise en compte de leurs priorités dans les rapports du secrétaire général des Nations unies « Notre programme commun » et « Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale ». Elle a terminé son intervention en citant les pays africains qui présenteront leurs ENV en 2022. L'intervenant suivant, Guy Nicolas Nahimana (CEA des Nations unies), a présenté le prochain Forum régional africain dédié au développement durable, qui se tiendra du 3 au 5 mars à Kigali, au Rwanda. Il a expliqué que le document final de ce forum contribuera aux discussions du FPHN et comprendra les contributions des OSC et des gouvernements.

Séance 2. Contributions des dirigeants syndicaux dans les pays présentant des ENV : éléments clés et défis pour la mise en œuvre des ODD et la reprise après la crise de la COVID-19. Réflexions du Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) de l'OIT.

Omar Faruk, secrétaire général de la FESTU/Somalie, a fait part de l'engagement de sa fédération dans les processus de développement nationaux et ceux déployés par les Nations unies en Somalie. Grâce à cette initiative, la FESTU participe aujourd'hui activement à la préparation de l'ENV qui sera présenté au FPHN de cette année.

Thusang Butale, secrétaire général de la BFTU/Botswana, a expliqué la façon dont la pandémie a été gérée dans son pays. D'une part, d'importantes restrictions des droits civils et humains ont été imposées, renforçant ainsi le pouvoir président, et, d'autre part, des mesures ont été prises pour tenter de sauver l'emploi en aidant les entreprises à payer les salaires. S'agissant de la mise en œuvre des ODD, les syndicats n'ont jamais été invités à participer au processus, ce qui explique l'absence du point de vue des travailleurs dans les rapports d'évaluation. Globalement, le pays n'alloue pas suffisamment de ressources pour réaliser les ODD.

Au nom de l'ensemble des affiliés sénégalais de la CSI, Anne Cécile Coly (UNSAS/Sénégal) a expliqué que la pandémie avait ralenti la mise en œuvre des ODD dans le pays, déjà déficiente dès le départ. D'autre part, les syndicats ont rencontré des difficultés à travailler avec le coordonnateur résident (CR) des Nations unies. L'ACTRAV a apporté son soutien à la création d'un plan d'action syndical pour les ODD, qui a permis de relancer les relations avec le gouvernement.

Maria Helena André, directrice de l'ACTRAV, a rappelé le rôle central qu'ont joué les syndicats dans la préparation de l'objectif 8 et de leur mission actuelle en tant qu'agents du développement. « Il n'y aura pas de développement sans la participation des syndicats », a-t-elle déclaré. Elle a ensuite souligné que, en vertu de l'ODD 16, les gouvernements devaient faire en sorte que les syndicats soient impliqués, informés et aient accès aux financements et aux ressources.

Séance 3. Débat de haut niveau : stratégies de reprise et de résilience dans la décennie d'action des ODD.

Houssein Guedi (Union africaine – UA) a présenté les résultats d'un forum dédié à l'impact de la pandémie sur l'emploi et les affaires sociales, organisé par l'UA, qui a donné lieu à un plan d'action pour stimuler l'emploi, soutenir les PME, en particulier dans l'économie informelle, permettre à tous les travailleurs d'accéder à la protection sociale, promouvoir la convention relative à la santé et la sécurité au travail (SST) et à l'assurance maladie pour tous les travailleurs, faire valoir les aspects bénéfiques de la migration de la main-d'œuvre et protéger les travailleurs migrants.

Alexio Musindo (OIT), représentant spécial auprès de l'UA et de la Communauté d'Afrique de l'Est, a souligné la pertinence, toujours d'actualité, de la Déclaration d'Abidjan de 2019, approuvée par les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, dont l'objectif consiste à faire progresser la justice sociale et à façonner l'avenir du travail en Afrique. Il a souligné l'importance pour les gouvernements et l'ensemble des partenaires de soutenir la mise en œuvre des points d'action de la déclaration.

Les interventions ont été suivies d'une série de commentaires et questions formulés par des affiliés de la Guinée Conakry, du Niger, de l'Érythrée, du Sénégal et du Nigeria, essentiellement centrés sur les différents aspects de la migration de la main-d'œuvre, le dialogue social et la protection sociale.

Séance 4. Conclusions.

Paola Simonetti (CSI) et Eric Manzi (CSI Afrique) ont conclu le webinaire en soulignant que, malgré les conditions difficiles dans lesquelles interagissent bon nombre de syndicats, ces derniers ont réalisé des avancées tangibles dans la défense de leurs positions concernant l'ODD 8 à tous les niveaux.

Elle a salué en particulier la participation des affiliés aux activités du réseau RSCD, telles que la campagne #timefor8, qui sera relancée cette année au FPHN, et les rapports par pays sur la mise en œuvre des ODD au niveau national. Cette implication permet à la communauté syndicale de défendre, preuves à l'appui, ses messages politiques préparés dans le cadre du document politique phare du RSCD sur le rôle central que joue l'ODD 8 pour accélérer la réalisation du Programme 2030.

Ils ont également souligné l'importance d'une collaboration permanente entre les syndicats et l'ACTRAV pour intégrer davantage de syndicats dans les processus de développement déployés aux niveaux national et régional. Ils ont clôturé la séance en rappelant l'importance de collaborer avec les coordonnateurs



résidents des Nations unies, à la fois en tant que participants aux cadres des Nations unies pour le développement durable et intermédiaires potentiels pour travailler avec les gouvernements.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne.